

PROJET DE PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ DE LA MATERNELLE À LA TERMINALE

Analyse du groupe intersecteur EAS (Educ/DLI)
*s'appuyant notamment sur les travaux de Gabrielle Richard et
Gaël Pasquier*

DES PROGRAMMES QUI LÉGITIMENT L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Des enjeux réaffirmés par :

- un cadre précis
- des apports institutionnels concrets
- une éducation qui débute dès la maternelle
- la « mise à égalité » affichée entre l'enseignement public et privé

UN CONTENU POSITIF

- **l'ÉAS est “adossée aux savoirs et aux disciplines qui les sous-tendent”.**
- **l'ÉAS inscrite dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et ce dès la maternelle.**
- **l'ÉAS inscrite dans la lutte contre le harcèlement et les discriminations**
- **mise en avant de la sexualité comme participant à une vie accomplie**

DES ÉLÉMENTS MANQUANTS

- l'existence des personnes LGBTQIA+ n'apparaît pas de façon explicite mais seulement sous l'angle de la diversité des familles et de l'apprentissage des différences.
- Il n'y a pas de volume horaire précisé pour l'école primaire contrairement au secondaire.
- la notion d'amour et d'amitié n'arrivent qu'à l'élémentaire.
- les termes liés à la sexualité, usage uniquement du le vocabulaire scientifique concernant le corps, et encore les règles et la masturbation n'y figurent pas.

UNE PROFESSIONNALITÉ ENSEIGNANTE MISE EN AVANT

- les enseignant·es ont la responsabilité de l'éducation à la sexualité.
- une place réaffirmée de l'équipe pédagogique dans l'élaboration des choix didactiques et pédagogiques.
- un besoin affirmé de formation professionnelle.

UN BESOIN URGENT EN FORMATION

- Construire la professionnalité, un enjeu important

Rôle des Sections départementales :

- Porter cet enjeu auprès des DASEN et des Rectrices et Recteurs pour des inscriptions au plan de formation (sur du temps de service)
- Demander un plan pluriannuel

UN MANQUE DE PERSONNELS DE SANTÉ ET DES ASSOCIATIONS À SOUTENIR

- Les personnels de santé : Infirmières, assistant-es sociales, médecins / médiéciennes ont un rôle de prévention mais aussi d'accompagnement et de prise en charge des violences sexuelles.
- Avec le SNICS et le SNUASFP, nous devons porter l'idée d'un plan de recrutement.
- S'assurer que les associations agréées puissent intervenir (Planning Familial, SOS Homophobie, Contact , par exemple) 